

## Attestation

AFNOR Certification atteste avoir évalué la contribution au développement durable, en cohérence avec l'ISO 26000, au sein de :

AFNOR Certification attests having assessed the contribution to sustainable development according to ISO 26000 within:

## SNIE SOCIETE NOUVELLE D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES

3 ALLEE FRANÇOIS ARAGO FR-77257 BRIE COMTE ROBERT CEDEX

et délivre and delivers

Label Engagé RSE

Basé sur le modèle AFAQ 26000

The CSR Committed Label

Based on the AFAQ 26000 model

La présente attestation de labellisation a été délivrée dans les conditions d'application fixées par AFNOR Certification.

This labelling attestation has been issued under AFNOR Certification application rules.

Le niveau obtenu lors de cette évaluation correspond au niveau : **Exemplaire**. The obtained evaluation level corresponds to the level: **Exemplary**.

Niveau Initial : de 0 à 300 points - Progression : de 301 à 500 - Confirmé : de 501 à 700 - Exemplaire : de 701 à 1000 Level Initial: from 0 to 300 points - Progression: from 301 to 500 - Confirmed: from 501 to 700 - Exemplary: from 701 to 1000

Un rapport d'évaluation a été établi, reprenant la synthèse et les résultats de cette évaluation de labellisation.

An evaluation report including the labelling evaluation synthesis and results has been drafted.

Cette attestation de labellisation a été délivrée en : This labelling attestation was issued on: Cette attestation de labellisation est valable jusqu'en : This labelling attestation is valid until:

décembre 2023 December 2023

décembre 2026 December 2026

sous réserve de la réalisation d'une évaluation de suivi au bout de 18 mois. on the condition that a surveillance evaluation is conducted in 18 months.



SignatureFournisseur

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification

Flashez ce QR Code pour vérifier la validité de l'attestation

SNIE - SOCIETE NOUVELLE D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES (dit l'Entreprise), titulaire de la présente attestation de labellisation a demandé à AFNOR Certification de procéder à l'évaluation de sea activités, selon le modèle AFAQ 26000. Au terme de son évaluation indiquée ci-dessus, AFNOR Certification a délivré à l'entreprise la présente, attestant que l'entreprise intègre les principes du développement durable à hauteur de 707 points sur 1000, tels qu'exposés au sein du modèle AFAQ 26000 et ce aux jours de réalisation de l'évaluation par AFNOR Certification. Cette attestation de labellisation ne porte que sur le site indiqué sur celle-ci, aux dates mentionnées au sein des présentes. La présente attestation de labellisation qui est incessible, ne peut, en aucune manière, être modifiée unilatéralement in altérée par l'Entreprise. L'entreprise s'engage à donner communication, sous la forme et les modalités qu'elle souhaite, immédiatement dès réception de la demande en ce sens, à toute personne qui en fait la demande, du rapport d'évaluation AFNOR Certification ou, le cas échéant, de la totalité de la partie concernée de celui-ci qui intègre les résultats de la présente, et ce sans altération ni modification dudit rapport ou de la totalité de la partie concernée de celui-ci. La délivrance de cette attestation de labellisation et des résultats de celle-ci ne vaut pas par elle-même notification de labellisation duture aux sigences de la législation et/ou d'une réplementation édictée par une administration nationale ou internationale, l'évaluation AFNOR Certification n'ayant pas pour but ni ne possède les moyens de vérifier l'application passée, présente et/ou future par l'Entreprise de la réglementation à laquelle celle-ci est soumise. L'Entreprise ne saurait en aucun cas prétendre qu'elle-même et/ou ses produits/services ont été, sont ou seront en conformité avec la législation et/ou la réglementation par le simple fait qu'elle ens soit fait délivrer et/ou qu'elle dispose de la présente attestation de labellisation ou d

